



REGLEMENT INTERIEUR - FORMATION AM

Le Centre de Formation PALAYER 84 a le plaisir de vous accueillir dans ses locaux pour votre formation

Nous vous remercions de bien vouloir lire et respecter le règlement intérieur.

Le parking mis à votre disposition est en **SENS UNIQUE**, veuillez respecter le sens des flèches afin de ne pas bloquer la circulation lors de votre arrivée et lors de votre sortie.

Nous vous demandons de respecter tout le matériel mis à votre disposition, aussi bien en salle que sur la piste et sur la route.

Il est formellement interdit de fumer et manger dans les salles de cours. Hall d'accueil pour boissons et petite restauration. (coin détente).

Les sanitaires sont au fond du bâtiment

A l'extérieur un cendrier est à votre disposition pour récupérer vos mégots....

TENUE VESTIMENTAIRE :

**port du casque – obligatoire - (norme CE ou E) gants avec
attache au poignet – obligatoire – (norme CE ou E)
chaussures montantes qui couvre les chevilles – obligatoire –
veste manche longue
pantalon long (pas de jogging)**

Prévoir des vêtements de rechange en cas de pluie.

Pendant la saison estivale veuillez apporter à boire (piste en plein soleil il y fait très chaud)

Nous vous demandons de respecter les dates de vos formations ainsi que les horaires des cours :

Nous n'acceptons pas les retardataires.

Tout retard ou absence pénalise le groupe des stagiaires. Il ne sera pas possible d'intégrer un retardataire lors d'une séance circulation (conduite sur route)

Vous avez reçu en début de stage un « livret stagiaire », veuillez vous y référer et l'apporter à chacune de vos leçons, il vous servira de guide théorique et pratique et aussi pour noter vos rendez-vous.

Nous vous conseillons d'inscrire vos nom et prénom sur tous documents remis

En leçon de conduite vous devez avoir avec vous votre carte d'identité en cas de contrôle des forces de l'ordre y compris le livret stagiaire.

Veillez à laisser les locaux propres : salles de cours, sanitaires etc...

Le centre ne peut être tenu pour responsable en cas de vol d'effet personnel.

TOUT MANQUEMENT AU REGLEMENT INTERIEUR POURRA ETRE SUIVI DE SANCTION POUVANT ALLER JUSQU'A L'EXCLUSION DU STAGIAIRE.

Protection de vos données personnelles (RGPD) :

Vos données personnelles sont récoltées uniquement pour inscrire votre dossier de demande de permis sur le site de l'état ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). Elles ne sont pas divulguées à des tiers et sont protégées.

Nous vous souhaitons une agréable formation.

L'équipe PALAYER est à votre disposition pour tous renseignements :

 **Vos formateurs :**

Eric LOZNIIEWSKI – Eric PALAYER - Philippe JOSIEN – Christian TALLET

 **L'Administratif :**

Magali LLOPIS et Fanny EYNARD : secrétaires

 **La Direction :**

Mr PALAYER Éric, gérant, coordinateur formation, formateur tous permis

Au cas où vous ne pouvez pas vous rendre à votre formation prière d'avertir le bureau au 04 90 62 01 34 ou sur le portable d'Eric PALAYER : le gérant - responsable formateur tous permis : 06 40 94 96 75